

DÉCISION

Le Président du Conseil d'administration,

- Vu le décret n° 84-429 du 5 juin 1984 portant création et organisation du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement et notamment son article 10, modifié par décret n° 2005-1524 du 8 décembre 2005, par décret n° 2010-652 du 11 juin 2010 et par décret n° 2014-286 du 3 mars 2014,
- Vu le décret du 4 février 2016 nommant Monsieur Michel Eddi Président du Conseil d'administration du Cirad,
- Vu la décision n° 18-065 du 12 mars 2018 nommant Monsieur Sylvain Perret directeur du département « Environnements et sociétés (Es) » du Cirad,
- Vu la décision n° 18-046 du 26 février 2018 nommant Madame Elisabeth Claverie de Saint Martin directrice générale déléguée à la recherche et à la stratégie du Cirad,
- Sur proposition du directeur de département « Environnements et sociétés (Es) » et de la directrice générale déléguée à la recherche et à la stratégie du Cirad,

DÉCIDE

Article premier. — **Monsieur Valéry Gond** est nommé directeur adjoint de l'unité propre de recherche « Forêts et Sociétés (Forêts et Sociétés) » du département « Environnements et sociétés (Es) » du Cirad, jusqu'au 31 décembre 2020.

ART. 2. — La présente décision prend effet le 1^{er} février 2020.


Michel Eddi